

SERVICE / DIVISION	Service des ressources humaines / Rémunération globale	No SD SD-2023-5570
OBJET	Transférer et modifier des postes du Bureau de la résilience municipale vers le Service de sécurité incendie et recommander au conseil de réaffecter un employé	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :		
Actions : MODIFICATION DE POSTE, TRANSFERT BUDGÉTAIRE Unité admin. concernée : Bureau de la résilience municipale Organisation : 19101.Bureau de la résilience municipale.134400.Direction No compte : 111110 - Régulier direction Unité admin. concernée : Bureau de la résilience municipale Organisation : 19101.Bureau de la résilience municipale.134400.Direction No compte : 111150 - Régulier Professionnels et administratifs Unité admin. concernée : Bureau de la résilience municipale Organisation : 19101.Bureau de la résilience municipale.134400.Direction No compte : 111130 - Régulier employés bureau Unité admin. concernée : Bureau de la résilience municipale Organisation : 19101.Bureau de la résilience municipale.134400.Direction No compte : 111120 - Régulier cadres		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS CONSIDÉRANT QUE pour des raisons d'efficacité et afin de mieux conjuguer la planification et les opérations, la direction générale adjointe sécurité publique et service de proximité désire réunir le Bureau de la résilience municipale et le Service de sécurité incendie; CONSIDÉRANT QU'en déplaçant le Bureau de la résilience municipale sous le Service de Sécurité incendie, le Bureau bénéficiera d'une intelligence d'affaires plus complète grâce à l'équipe de direction de la sécurité incendie et de l'ensemble des expertises de l'équipe, notamment la prévention et leur grande force opérationnelle; CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie bénéficiera aussi de l'expertise du Bureau de la résilience municipale pour bâtir une sécurité civile solide incluant le volet prévention, le volet résilience et le volet de gestion des risques; CONSIDÉRANT QUE ce déplacement aura aussi l'effet de rehausser la crédibilité du Bureau, tant à l'interne qu'à l'externe; CONSIDÉRANT QUE l'expertise du Bureau de la résilience municipale se trouvera réunie avec le Service de la sécurité incendie et donc que la coordination des mesures d'urgence gagnera d'emblée en maturité; CONSIDÉRANT QU'afin d'être en cohérence avec les changements de structures apportés, il y a lieu de modifier le titre de la fonction de directeur du Bureau de la résilience municipale pour directeur adjoint Bureau de la résilience municipale; CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder aux transferts budgétaires présentés au rapport préparé par le Service des ressources humaines, afin d'intégrer le Bureau de la résilience municipale au Service de sécurité incendie; CONSIDÉRANT QUE la présente recommandation modifie de 12 le nombre de postes permanents prévus au budget 2023 du Service de Sécurité incendie mais ne modifie pas le nombre de postes permanents prévus au budget 2023 de la Ville.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Modification d'un poste sans impact budgétaire. Les transferts budgétaires devront être pris en considération dans le prochain budget.		

SERVICE / DIVISION	Service des ressources humaines / Rémunération globale	No SD SD-2023-5570						
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS								
REMARQUE(S)								
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de la résilience municipale et le Service de la sécurité incendie, soit : la création du nouveau code budgétaire nécessaire à l'organisation du travail et les transferts illustrés au rapport préparé par le Service des ressources humaines et joint au présent sommaire décisionnel; la modification du poste permanent titularisé de directrice du Bureau de la résilience municipale (0001) en un poste de directrice adjointe Bureau de la résilience municipale; du code budgétaire : 19101-134400-111110 au code budgétaire : 42704-134400-111110; les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées; le remplacement de l'organigramme concerné. de recommander au conseil d'approuver la recommandation du Service des ressources humaines concernant le Service de sécurité incendie, soit : la réaffectation de l'employé mentionné au rapport du Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel selon les modalités mentionnées à ce rapport.								
CERTIFICATION								
<table border="0"> <tr> <td data-bbox="71 1524 406 1559">Numérotation des finances :</td> <td data-bbox="808 1524 993 1559">CM requis : Oui</td> </tr> <tr> <td data-bbox="71 1559 535 1593">Coût annuel supplémentaire récurrent :</td> <td data-bbox="808 1559 1274 1593">Coût estimé affectant l'année en cours :</td> </tr> </table> Annotation(s) Modification d'un poste et transferts budgétaires, sans impact financier. Virement à venir après approbation. Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> <u>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</u> Trésorier </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> <u>2023-11-10</u> AN - MS - JR </td> </tr> </table>			Numérotation des finances :	CM requis : Oui	Coût annuel supplémentaire récurrent :	Coût estimé affectant l'année en cours :	<u>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</u> Trésorier	<u>2023-11-10</u> AN - MS - JR
Numérotation des finances :	CM requis : Oui							
Coût annuel supplémentaire récurrent :	Coût estimé affectant l'année en cours :							
<u>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</u> Trésorier	<u>2023-11-10</u> AN - MS - JR							